



Arbois

Le mag

C'est vous

Bonne année 2025 !

Janvier-mars 2025
Informations municipales



Arbois
JURA



Édito

Retrouvez toute l'actualité
d'Arbois et les infos
pratiques sur :



www.arbois.fr



[@ActuVilleArbois](https://www.facebook.com/ActuVilleArbois)



[www.instagram.com/
villearbois/](https://www.instagram.com/villearbois/)

Chères Arboisiennes, chers Arboisiens,

Tous les élus et agents de la municipalité se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Malgré les défis que nous traversons : conflits géopolitiques, baisse du pouvoir d'achat, tensions budgétaires, changements climatiques et parfois un certain repli sur soi, nous voulons croire en une année marquée par la bienveillance, la solidarité, l'inclusion, et le vivre-ensemble. Ces valeurs, porteuses d'espoir, sont essentielles pour surmonter les obstacles avec responsabilité et courage en devenant garants de l'avenir pour les générations futures.

À l'image du colibri, chacun peut, à son échelle, contribuer à bâtir un monde plus juste où chacun doit trouver sa place. Privilégions la richesse des échanges humains à celle des écrans et cultivons l'entraide plutôt que la division.

Ensemble, avançons avec des projets concrets !

Cette année, plusieurs de nos projets verront le jour pour améliorer notre quotidien :

- **L'école Morel**, au cœur du projet éducatif du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), va entrer dans une nouvelle phase avec le lancement des travaux. Ce projet est issu d'une réelle volonté politique de l'ensemble des 8 communes du SIVOS pour améliorer et sécuriser nos écoles.
- **De nouveaux espaces de sport-loisirs et de jeux** seront créés, notamment en lieu et place des anciens tennis, route de Lyon, et dans le Square Sarret, offrant ainsi des lieux de convivialité, d'activités physiques et sportives et de vivre-ensemble, accessibles à tous.
- **Le réseau de chaleur** : de gros travaux vont avoir lieu durant l'année, qui permettront de supprimer de nombreuses chaufferies bientôt obsolètes pour tendre vers des modes de chauffage plus écologiques et plus économiques.
- **L'aménagement de la Foule** (Promenade des Tiercelines) et **de la rue du Chardonay**.
- **La deuxième tranche des travaux de la piscine**.

Ensemble, engageons-nous collectivement !

- Nous avons besoin de votre avis et c'est pour cette raison que nous vous invitons à participer à la réflexion sur les enjeux de **circulation et de stationnement** dans notre ville. Une consultation est ouverte dans le hall de la mairie en janvier pour recueillir vos idées et vos expertises en tant qu'habitants et utilisateurs quotidiens de ces espaces. Vous trouverez aussi des informations clés pour mieux comprendre les contraintes et les défis liés à ces questions.
- Continuons à nous investir dans les nombreuses associations et les différents collectifs. Ces engagements éclairent nos choix en matière de projets et d'actions, tout en renforçant le lien social. Cet esprit constructif, collaboratif et participatif est plus précieux que jamais dans une société qui peut parfois être tentée par le repli.
- Continuons le travail collectif qui a permis l'obtention de distinctions et labels pour les activités physiques et sportives, les initiatives locales ou les engagements environnementaux.
- Projetons-nous, ensemble, avec vous, les habitants, forces vives, commerçants et acteurs économiques pour que nous bâtissions ensemble une ville toujours dynamique, solidaire, humaine, tournée vers l'avenir, et qui rayonne au-delà du Jura.

Nous vous adressons tous nos vœux de bonne santé et vous souhaitons une année 2025 plus douce.

Valérie DEPIERRE, Maire d'Arbois



2025, un centre-ville en travaux

TRAVAUX



Dès le mois de janvier, le centre-ville d'Arbois va vivre au rythme de plusieurs chantiers, dont les études ont démarré il y a plusieurs années. Les projets sont aujourd'hui mûrs pour que débutent les travaux. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée... mais faire évoluer un centre-ville et réaliser des investissements pour l'avenir, qui amélioreront, à l'issue, notre quotidien, impliquent malheureusement des contraintes.

- ▶ Cela va commencer **le 20 janvier, jusqu'au mois d'août 2025, avec les travaux du rond-point sur la Route Nationale 83**, infrastructure dont les arboisiens entendent parler depuis une vingtaine d'années! Il permettra de relier la zone de l'Ethole dans les deux sens de circulation, limitant ainsi, dans le centre-ville, le passage des véhicules se rendant en direction de Poligny. Le Conseil départemental, maître d'ouvrage, nous indique que pendant la durée des travaux, la bretelle, qui permet aux véhicules venant de la zone de l'Ethole et allant en direction de Besançon, sera restructurée, obligeant, ainsi, ces véhicules à passer par le centre-ville. Des ralentissements et feux d'attente seront également installés sur la nationale.

- ▶ **En même temps, le réaménagement de la promenade des Tiercelines (« La Foule ») sera réalisé de janvier à mars 2025.**

Le sens unique de la circulation sera conservé et la largeur de la chaussée sera réduite à une voie de 5 mètres, ce qui permettra :

- La création et l'organisation d'un cheminement sécurisé pour les piétons d'1,40 m
- L'organisation et l'optimisation du stationnement : 75 places de stationnement dont 3 places PMR (Personnes à Mobilité Réduite), 5 places motos et 24 places vélos.
- La mise en accessibilité du quai bus.
- La conservation et la mise en valeur des arbres existants et la plantation de nouveaux à la place de ceux qui ont été coupés car malades et dangereux.
- La végétalisation de la promenade, entièrement minéralisée actuellement.
- La réduction de la vitesse

Pendant cette période, les travaux se dérouleront par phase, avec circulation sur demi chaussée. La promenade des Tiercelines sera entièrement fermée à la circulation juste en fin de chantier pour la pose de l'enrobé (5 jours ouverts maximum). La circulation se fera

alors en double sens par la Grande rue. Des places de stationnement seront certainement neutralisées pour la réalisation du chantier.

- ▶ **Du 10 février, et jusqu'à début août 2025, ce sont les travaux de réseaux de la chaufferie du centre-ville qui seront réalisés.** Le calendrier des tronçons concernés est disponible sur le site internet de la commune (Rubrique « Au Quotidien » puis « Réseau de chaleur biomasse »), ainsi que dans la vitrine réservée à l'affichage municipal devant la mairie et dans le hall.

Le stationnement de la Maison Molliet sera condamné pendant la durée des travaux. L'accès au marché de producteurs, les vendredis soir, sera en revanche maintenu, mais les marchés festifs de mars et juin ne pourront s'y tenir. Une localisation alternative est recherchée. Le départ des pompiers de la caserne du centre-ville (pour aller en zone de l'Ethole), vers le mois d'avril, va permettre de libérer des espaces pour du stationnement.

Sous réserve de la tenue du planning (qui peut être impacté, comme tout chantier, aux conditions climatiques ou à des contraintes techniques non prévisibles) :

- **Du 12 au 30 mai, la départementale, entre la « Place de la Liberté » et le « Champ de mars », sera coupée à la circulation nécessitant des déviations.** La commune y travaille avec le Département et la police municipale.
- **Du 5 au 30 mai, le marché au « Champ de mars » sera suspendu.** Des solutions alternatives sont également recherchées.
- **Du 31 mars au 30 mai, les points d'arrêts des transports scolaires vont être modifiés aux abords des écoles.** Dans ce cadre, nous recherchons des bénévoles pour assurer un pédibus les jours de classe (8h20, 11h15, 13h20, 16h15) entre l'école Aragon et l'école St Just. Si vous êtes intéressé.e sur des créneaux et à certaines dates, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie avant le 17 février 2025.

Nous ne manquerons pas de vous donner plus de précisions dans le prochain numéro du « Arbois C'est Vous ».

Les travaux des deux autres réseaux de chaufferie seront moins impactants. Ils se dérouleront :

- ▷ Pour la chaufferie de l'EHPAD et la crèche du 16 au 27 juin 2025.
- ▷ Pour la chaufferie de la zone piscine / gymnase / stades / lycée / immeubles du 30 juin au 8 août 2025.

De janvier à mai, quelques stationnements seront provisoirement supprimés selon l'avancée des travaux pour leur réalisation et la sécurisation des chantiers. Nous encourageons tout le monde à utiliser au maximum les places de stationnement du « Champ de Mars », de la route de Lyon, de la Rue Delort après le pont des écoles, de la cour de l'école Morel (le week-end et pendant les vacances scolaires, sauf celles de février).

Sachez que la commune a mesuré l'ensemble des impacts pour tout le monde et a cherché à les minimiser, en partenariat avec les entreprises réalisant les travaux, le Département, les transporteurs de bus, le SICTOM, le SDIS...

Une information plus précise sera faite dès que la commune aura toutes les informations nécessaires pour répondre aux questions des habitants, riverains et commerçants.

De février à août, nous invitons les riverains, artisans et commerçants à reporter autant que possible leurs projets de travaux nécessitant d'occuper le domaine public (trottoirs, place de stationnement...) le long et aux alentours des axes concernés par les travaux.

Afin d'être informé.e.s, au fur et à mesure, des éventuelles évolutions de calendrier des travaux, des sites de stationnement accessibles, des alternatives potentielles mises en place pendant la suspension du marché au « Champ de Mars » en mai..., nous vous invitons à vous abonner à la newsletter de la mairie (en envoyant votre adresse mail à culture@arbois.fr), à consulter le Facebook de la mairie ou son site internet (vous trouverez ces informations sur la première page de ce numéro). Des informations seront également mises sur les panneaux d'affichage municipaux et nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

À noter que les travaux de l'espace Sport-Loisirs vont débuter vers le 3 février 2025.

Travaux et interventions quotidiennes en interne par les services techniques de la ville

▼ Pose de barrières Rue Saint-Roch



▲ Installations des décorations de Noël



▲ Nettoyage quotidien des rues

Installations de matériels pour les événements (montage/démontage de chapiteaux ...) ▶



Aide logistique à l'organisation de la journée citoyenne de décolmatage du tuf de la Cuisance par les habitants ▶



◀ Réfection de chemins communaux



▲ Abattage d'arbres menaçants le long de la Cuisance



▲ Sécurisation du pont des écoles : installation d'un filet de protection

**Pour qu'Arbois
reste une ville
agréable....
un appel au
civisme de
chacun !**



La Mairie reçoit de plus en plus de plaintes de personnes qui témoignent des incivilités dont elles sont victimes dans le bourg : **personnes qui parlent "fort" dans la rue**, sous les fenêtres des riverains, la nuit à la sortie des bars, **hommes qui urinent ou personnes éméchées qui vomissent dans la rue ou chez des particuliers**, **stationnements gênants devant les sorties de propriété ou sur les trottoirs**, voisins qui écoutent de la musique trop fort, fenêtre ouverte....

La commune constate également de nombreuses dégradations : **des tags apparaissent régulièrement sur les murs de biens publics ou privés**, de plus en plus de **déchets ménagers sont jetés dans les poubelles publiques**, les **WC publics sont régulièrement saccagés...**

Les assurances ne couvrent plus ces détériorations à moins de franchises exorbitantes.

Ces incivilités et dégradations nécessitent des **interventions régulières et coûteuses (plusieurs dizaines de milliers d'euros, chaque année, aux frais des contribuables) par les services techniques, écœurés par ces actes, pour réparer / nettoyer, voire dans certains cas, par les riverains eux-mêmes...** Nous remercions les agents des services techniques et la police municipale qui travaillent chaque jour pour entretenir la ville et faire respecter les règles de savoir-vivre.

Malheureusement, la qualité de leur travail est bien souvent masquée par le nombre d'incivilités constatées, la commune ne peut pas mettre un agent derrière chaque personne indélicate et le pouvoir de police, donné au maire, est bien souvent limité, voire inadapté, aux situations auxquelles la commune doit faire face.

La mairie en appelle au civisme de chacun, que ces actes irrespectueux cessent, pour que la qualité de la vie arboisienne et la tranquillité des habitants redeviennent réalité pour le plus grand plaisir de tous.

Et dans certains cas, les solutions passent par des actions menées collectivement.

En voici un exemple récent, à saluer :

Une réunion de concertation entre riverains et commerçants autour de la Place de la Liberté et rue adjacentes, victimes de ces incivilités, s'est tenue le 2 décembre dernier pour tenter collectivement de trouver des solutions. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour leur démarche constructive, l'écoute mutuelle, les propos tenus, calmes et respectueux. Des pistes d'actions, relevant à la fois des riverains, des commerçants et de la commune, ont vu le jour. Il ne reste plus qu'à les mettre en œuvre, chacun à son endroit, et faire un bilan dans quelques mois.

Nous comptons sur vous ... alors chiche ?!



En 2024, la **Ville d'Arbois**, avec le club de foot **Triangle d'Or Jura Foot**, a répondu à l'appel à projets "Fresques Sportives" initié dans le cadre de « l'Activité physique et sportive, Grande cause nationale 2024 », porté par l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport (ANDES), en collaboration avec l'Agence Nationale du Sport, "Paris 2024" et la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC). Cet appel visait à **associer l'art urbain et le sport** avec une priorité donnée à la visibilité de l'œuvre dans l'espace public, à la vocation pédagogique et à la mise en valeur des artistes locaux qui contribueront à l'héritage des Jeux.

Une fresque sportive participative a ainsi été créée par l'artiste Patricia Lustre et a vu le jour sur le mur côté gymnase du terrain synthétique de football au stade municipal. Cette fresque a été travaillée avec les licenciés du Triangle d'Or Jura foot et le Secteur Jeunes, dans l'objectif de devenir un mur de frappe.

Aujourd'hui, 20 fresques sont pré-sélectionnées à l'échelon national, dont la nôtre pour le concours ANDES "Fresques Sportives" : à vos votes pour la plus belle fresque ! Votez pour Arbois !

L'objectif : mettre en lumière les collectivités lauréates et récompenser les fresques qui auront reçu l'approbation du plus grand nombre.

Le concours se déroule en deux phases, les demi-finales et la finale :

► Arbois fait partie de la 1^{ère} demi-finale : du 20 novembre 2024 au 31 janvier 2025

Attention, pour voter, scannez le QR Code ▼



Après une année dédiée à l'Appel à Projet Fresques Sportives, l'ANDES lance le Concours des Fresques !

1^{ÈRE} DEMI-FINALE

du 20 nov. 2024 au 31 janv. 2025

votez pour votre fresque préférée



ARBOIS, obtient le label national Ville Active et Sportive, 2 lauriers 2024



Cathy Bugada, maire-adjointe en charge notamment du sport et des associations et Fanny Stadelmann, responsable du service « Animation, vie associative et communication » se sont rendues en octobre dernier à Rouen pour recevoir, en présence du ministre des Sports, le label Ville Active et Sportive, avec deux lauriers.



Le label récompense, depuis 2017, les communes engagées pour le développement et le rayonnement des pratiques sportives. Il cherche à mettre en lumière les activités physiques, ludiques et sportives, l'engagement environnemental et l'inclusion par le sport développés par les communes.

Ce label est porté par l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport (ANDES) et l'Union sport et cycle. Il est renouvelé tous les trois ans.

L'obtention de ce label, et qui plus est avec deux lauriers dès la première candidature, récompense, non seulement, un projet sportif porté par l'équipe municipale élue depuis 2020, mais aussi l'engagement de l'ensemble des clubs sportifs et de tous les acteurs portant la pratique d'activités physiques et sportives à Arbois.

Deux objectifs majeurs sont portés par l'équipe municipale depuis le début du mandat :

- ▶ Améliorer la qualité de vie des habitant.es,
- ▶ Rendre la ville attractive pour accueillir de nouvelles familles.

Pour ce faire, le sport est un axe essentiel de ce projet.

En effet, considérant que le sport et les loisirs sont des facteurs d'insertion sociale et d'épanouissement, de chaque citoyen, d'ouverture au monde et de développement humain, d'animations pour une ville et ses habitant.es, qu'ils répondent aux enjeux humanistes, éducatifs, démocratiques, sociaux et de santé d'aujourd'hui, l'objectif est de contribuer à promouvoir les bienfaits, les valeurs et les pratiques sportives auprès du plus grand nombre en portant et en conduisant un projet municipal en faveur de la Jeunesse, du Sport, des loisirs et de la Culture pour toutes et tous et contribuer ainsi au « Bien-Vivre » sur le territoire. Le projet sportif municipal arboisien s'est construit dès l'amont en coopération avec les usagers potentiels : habitants de tous âges et toutes origines, entreprises, structures médico-sociales, administrations, groupements, Secteur Jeunes municipal, comités consultatifs et avec les clubs sportifs.

Élus et agents ont constitué un important dossier pour mettre en valeur le sport comme vecteur d'éducation et de cohésion sociale. Ont été mis en avant le travail engagé par et avec les clubs, notamment sur les critères de subvention, une écoute active et la réponse à leurs besoins, les investissements conséquents dédiés au sport depuis 3 ans et dans les 2 ans à venir, et l'engagement de développement et de promotion de l'activité physique et sportive.



La ville d'Arbois a organisé un moment convivial pour fêter ce label, samedi 23 novembre au stade de l'Éthole, lors de la journée « Sport et inclusion », organisée lors du Festival des Solidarités 2024, en présence d'acteurs portant la pratique d'activités physiques et sportives et quelques élus locaux.

C'est déjà l'été à la piscine ???...

PISCINE



La Ville d'Arbois vous aide à
financer votre BNSSA
**Brevet National de Sécurité et de
Sauvetage Aquatique**

Formation de secourisme PSE1 incluse

Nous recrutons des
**surveillant(e)s
de baignade
pour la piscine !**
Nous avons besoin
de vous !



Dans le cadre du recrutement de son équipe de surveillant(e)s de baignade pour la piscine, nous avons besoin de vous !

Nous mettons en place un financement pour **vous aider à devenir BNSSA*** !

Notre ville peut vous aider à vous former en vous proposant une formule permettant à la fois d'obtenir une qualification et un emploi saisonnier pour l'été 2025 dans notre piscine qui a fait peau neuve !

Les conditions :

- Avoir 18 ans d'ici mai 2025 (mais la formation et la prise en charge sont pour tout âge, formation de secourisme PSE1 incluse),
- Savoir nager, être à l'aise dans l'eau (sous l'eau aussi un peu !)
- Être en condition physique suffisante pour être apte à passer des épreuves,
- Être disponible aux dates de la formation,
- **Rendre le dossier d'inscription avant le 31 janvier 2025**

Pour plus de renseignements sur les modalités du financement, dates et lieux de formation, contacter Antoine Saint-Sever, responsable de la piscine d'Arbois au 0608725284 ou asaintsever@arbois.fr

*Le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) est le diplôme pour devenir nageur-sauveteur.

La solidarité et la citoyenneté sur Arbois, des valeurs et des actions sur lesquelles la municipalité actuelle s'engage !

En matière de solidarité, la commune œuvre de différentes manières, en lien avec les professionnels et partenaires locaux. **Certaines actions relèvent du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), d'autres, directement de la commune.** Cela passe par :

Une attention aux anciens :



► **Mise en place de la navette pour les courses et les professionnels de santé**, deux matinées chaque fin de semaine – CCAS.

► **Distribution des colis pour les personnes de plus de 75 ans à l'occasion des fêtes du Biou, par la commune, et de fin d'année, par le CCAS.** Cela concerne environ 300 personnes seules et 100 couples.

► Pour les personnes pour lesquelles la commune est informée d'une **vulnérabilité** par la famille, le voisinage, les services de secours ou d'assistance sociale, voire par la personne elle-même, la commune se mobilise pour gérer les situations d'urgence et accompagner les prises en charge, facilitant ainsi l'accès aux soins, la prise en charge hospitalière ou l'entrée en EHPAD.



Un soutien et un appui aux personnes vulnérables :

► Accompagnement d'urgence pour **les personnes victimes de violences intrafamiliales**, en leur assurant un espace de parole libre et confidentielle, en les informant des dispositifs d'accompagnement existants et des lieux d'hébergement d'urgence.

► Proposition de **relogement d'urgence pour des familles sinistrées** (incendie, inondations, péril...).

► Accompagnement des **personnes sans domicile fixe**, en lien avec la maraude rurale départementale (hébergement, accompagnement, premier panier repas), et sous réserve que ces personnes acceptent l'appui proposé).

► **La domiciliation** (appelée aussi élection de domicile) qui permet aux personnes sans domicile stable d'avoir un justificatif de domicile et une adresse (celle de la mairie) pour recevoir du courrier.

► Appui à la **recherche d'un logement adapté pour les personnes en situation de handicap**, en sollicitant les travailleurs sociaux, les bailleurs locaux ou en faisant jouer le « bouche à oreille ».



L'accompagnement pour soutenir les personnes en difficultés financières :

► Orientation des **personnes ayant des addictions** vers le service de l'Association du Dispensaire de Lutte Contre les Addictions (ADLCA) située à Arbois.

► **Distribution de bons alimentaires** (toutes les demandes formulées, en lien avec la Maison de la Solidarité, ont reçu un avis favorable à hauteur du montant sollicité).

► **Aides au départ en colonies et voyages scolaires des enfants.**

► **Appui au montage des dossiers d'aides sociales : dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**, avant envoi au Conseil départemental. Ce rôle d'intermédiaire permet aussi de connaître la situation des habitants pour pouvoir être plus attentif à leur situation.

► **Appui à la recherche de logement à loyer raisonnable**, en sollicitant les travailleurs sociaux et les bailleurs locaux.

Une attention aux jeunes (au-delà de ce qui est proposé par le Secteur Jeunes municipal) :

► Financement de la **Carte avantage jeunes** pour les 10 à 25 ans.

► Organisation du **spectacle de fin d'année pour enfants**, suivi de son goûter.



Soutien aux associations de personnes âgées, caritatives, de solidarité :

- ▶ Attribution de **subventions annuelles aux associations** qui déposent une demande.
- ▶ Mise à disposition gratuite de locaux à l'année.
- ▶ Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour les associations caritatives.
- ▶ Participation à leurs initiatives, **soutien pour leurs manifestations** (ex : Bourse aux livres, marché bio, collectes...).
- ▶ Attribution de dons pour des événements dramatiques : tremblement de terre au Maroc, Cyclone Chido à Mayotte.

Une coopération avec les associations œuvrant dans le champ des solidarités, y compris ONG ou solidarité internationale :

La commune développe des coopérations avec des organisations internationales implantées et/ou impliquées localement, comme Amnesty International, CCFD Terre Solidaire, Peuples Solidaires Jura,... pour monter des actions pour les scolaires ou le grand public du territoire : conférences, interventions dans un établissement scolaire, ateliers « Bien-Vivre Territorial ». Ces actions visent à développer les principes et les valeurs d'une citoyenneté ouverte au monde et les solidarités.

Demain des projets pourraient voir le jour autour de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), notamment des « Tandems Solidaires ». Ce dispositif, porté en région par Bourgogne Franche Comté International (association à laquelle la commune adhère), permet à des élèves d'une classe, de la maternelle au lycée, de participer activement à un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale aux côtés d'une association de solidarité internationale.



Le Festival des Solidarités (FestiSol), événement national pour lequel des collectifs locaux se créent pour proposer une programmation et faire bouger le monde vers plus de solidarité



En 2024, pour la troisième année, la Ville est engagée dans le collectif qu'elle a impulsé et qui réunit une quinzaine de structures et associations se reconnaissant dans les valeurs et les objectifs de ce festival et souhaitant faire vivre et développer les solidarités à l'échelon local ! (Croix-Rouge / Panier arboisien, Restos du Cœur, SARA, Vestiaire Saint-Vincent, NousAussi39, Amnesty International, CCFD Terre Solidaire, Peuples

Solidaires, Comité de Jumelage, Comité des Fêtes, USA Rugby, mi-scène, Olymp'Sport, Juralliance, Librairie ...).

Sur Arbois, il est une formidable occasion de se rencontrer entre Arboisiens de toutes nationalités (près de 40 nationalités sont par exemple représentées pendant le Buffet des Pays). Les habitants des communes aux alentours sont eux-aussi ravis de participer ! Notre FestiSol permet de créer, maintenir et développer du lien, des échanges, des coopérations pour faire vivre les solidarités et lutter, à notre petit échelon, contre toutes les formes d'exclusion, les stéréotypes et la peur de l'autre. Il donne l'occasion à nous tous et toutes de mieux comprendre le monde qui nous entoure, défendre les droits humains et prendre conscience de notre pouvoir d'agir pour un monde plus juste, plus fraternel, solidaire et durable, dans une ambiance chaleureuse, souvent festive et toujours déterminée !

Une coopération internationale et de la « diplomatie des territoires »



Arbois, commune et comité de jumelage s'intéressent aussi à la solidarité internationale par le biais du **jumelage avec les communes de Hausach (Allemagne) et Douroula (Burkina Faso)**, même si ces derniers temps, cette coopération est rendue difficile par le contexte politique du Burkina Faso.

Nous débutons aussi une **coopération avec la commune de Doufelgou 2 (Togo)**. Nous y reviendrons dans un futur numéro, suite à un déplacement d'une délégation arboisienne en octobre 2024.

La finalité recherchée de ces échanges et coopérations est notamment d'être en lien direct avec d'autres collectivités pour s'entraider dans le développement de nos territoires, en s'enrichissant, d'autres cultures et en faisant un « pas de côté ».

Face aux crises, au contexte géopolitique, au dérèglement climatique, le travail des collectivités locales en matière de citoyenneté et de solidarité internationale, même s'il ne s'agit pas d'une compétence communale obligatoire, permet de favoriser l'engagement de chaque citoyen, le respect des valeurs de notre république, l'ouverture au monde, contribue à l'éducation et à la culture... Il permet aussi les échanges d'expériences, fait connaître notre territoire et le place dans une dynamique de coopération et de partenariat à l'échelon régional, national et international, dynamique qui contribue à la recherche de solutions partagées entre les territoires du monde, tous interdépendants que nous sommes, la paix passant, elle aussi, par la coopération... Et le contexte mondial nous montre à quel point nous en avons besoin !



La conduite d'actions et le montage de projets dans le champ de la citoyenneté :

- ▶ En 2022, mise en œuvre d'une action sur le centenaire de l'Association de la Légion d'Honneur qui avait rassemblé différents acteurs (associations, établissements scolaires, École de Musique Intercommunale...) autour des valeurs de la République et nous amène à continuer d'accueillir le Relais de la Flamme du souvenir selon son circuit.
- ▶ Intervention auprès de jeunes licenciés sportifs sur la citoyenneté et sur le bénévolat.
- ▶ Organisation du « 14 Juillet républicain, sportif, culturel et festif » proposé pour la première fois en 2024.
- ▶ Contribution au devoir de mémoire : par exemple pour les 80 ans de la Libération ou encore pour œuvrer au côté de la FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes) pour un projet sur les 80 ans de la libération des camps de concentration.
- ▶ Diverses actions portées et menées par le Secteur Jeunes municipal auprès des jeunes tout au long de l'année, notamment pour leur permettre de devenir des citoyens avisés, impliqués et acteurs de la vie locale aux côtés d'autres acteurs.



L'accueil des nouveaux habitants à Arbois

- ▶ **Rencontre des nouveaux habitants sur la commune** (dont la mairie est informée notamment lors de l'inscription pour l'école ou parce que la personne vient se présenter) **par des élus.** C'est l'occasion de leur souhaiter la bienvenue, leur présenter la commune, son tissu associatif, leur présenter les services et équipements existants et les personnes auprès de qui prendre contact pour des inscriptions (commune, communauté de communes, associations...), parfois aider aux démarches, et leur faciliter l'intégration. En effet, venir d'une autre région implique de découvrir et s'adapter à un nouvel environnement avec ces différences (changement de repères sur l'organisation des services, différences entre monde rural et monde urbain en matière de mobilité, offre de loisirs / sport / culture..., rapport au temps en matière de transport, recherche de nouveaux professionnels de santé...).

- ▶ **Spécificité de l'accueil des nouveaux habitants venus d'autres pays :**

Personnes accompagnées par le CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile), qui gère une trentaine de places sur Arbois (voir la présentation du CADA page 16), ou **personnes arrivées par d'autres voies.** En complément de ce qui est proposé à tout nouvel habitant, leur accueil consiste aussi à les aider pour certaines démarches, leur faciliter la vie ici et leur partager les principes et les valeurs de notre pays, les droits et devoirs qui s'appliquent à tout citoyen... d'un jour ou de « toujours ».

Cet accompagnement participe au fait que des employeurs, qui n'ont pas trouvé de candidat lors de leur recrutement, se tournent vers la mairie. Ainsi, en lien avec le CADA et la Mission Locale, nous contribuons, à notre échelle, à l'insertion professionnelle et/ou à l'accès aux dispositifs de formation et à répondre aux besoins de main d'œuvre, sur les métiers en tension notamment, donc à l'économie locale.

Familles Ukrainiennes bénéficiant de la protection subsidiaire de l'Europe

Quelques jours après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la commune, sollicitée pour accueillir des personnes déplacées, a décidé de proposer des hébergements à la

Maison Molliet pour 6 personnes et au foyer des Fougères pour 9 personnes. Les Arboisiens ont aussi été sollicités et certains ont répondu favorablement et ouvert en grand leur porte (et leur cœur !) pour loger des personnes.

Parallèlement, un centre d'accueil a été créé à Sarret où des collectes de nourriture, de produits de première nécessité et de vêtements ont été réalisées. De nombreux bénévoles se sont engagés aux côtés de la commune. Un formidable élan de solidarité s'est mis en œuvre et nous remercions tous ceux qui y ont contribué ! Ce fut une énorme bouffée de chaleur humaine, d'invitation au dépassement de soi. Quelle leçon de vie nous avons reçue !

27 déplacés Ukrainiens ont été accueillis sur notre commune depuis le début de la guerre ; 13 sont encore là à ce jour.

La commune continue à les accueillir et les accompagner en fonction de leurs sollicitations et commence à engager, avec et pour les familles logées encore par la commune, un travail visant l'accès à un hébergement de droit commun en sollicitant les travailleurs sociaux et les bailleurs.

Les personnes retournées en Ukraine pour retrouver leur famille et leur pays, même meurtri, nous donnent régulièrement de leurs nouvelles et envoient des photos.

Accueillir les nouvelles personnes sur Arbois, d'où qu'elles viennent : enfants d'Arbois revenant « au pays », personnes venant d'autres villes, villages ou régions de France, d'autres pays, d'autres continents... permet le développement de notre commune, contribue à son dynamisme et à son renouveau démographique, au maintien de nos écoles et de nos services, aux besoins de main d'œuvre des entreprises et à la création d'activités nouvelles, amène de nouveaux bénévoles dans les associations... Autant d'éléments qui ont fait leurs preuves par le passé... Mais au-delà de ces aspects, c'est surtout une source immense de RICHESSE.

**ACCUEIL
DES
NOUVEAUX
HABITANTS**

Vous avez envie de contribuer à l'hospitalité arboisienne ? Alors, venez donc !

Notre belle ville accueille régulièrement de nouveaux/velles habitants et habitantes et nous leur souhaitons la bienvenue !

Nous souhaitons mettre en place des temps d'accueil pour faciliter leur intégration, leur permettre de connaître notre ville, ses atouts, ses services ...



Nous lançons un groupe de travail pour réfléchir aux modalités et nous vous convions à vous joindre à nous le mercredi 5 février 2025 à 20h, à l'Hôtel de ville (Salle des associations au rez-de-chaussée)

**Pour plus d'informations :
03 84 66 55 55 - mairie@arbois.fr**

Le Festival des Solidarités a eu lieu du 15 novembre au 4 décembre 2024 en Arbois. De nombreux événements ont été organisés pour mettre en lumière les solidarités, dont :

▼Spectacle «Les Routes de l'Éxil, Game over !» qui relate, entre humour et émotion, enquêtes et témoignages, la politique européenne de l'asile ces 20 dernières années.



▼Journée inclusion par le sport, en collaboration avec l'US Arbois Rugby, l'association Solidarités Avec les Réfugiés d'Arbois (SARA), et Olymp'Sport : découverte du rugby, du tir à l'arc et du cricket.



▲Concert du groupe allemand de Hausach « Mannish Boys ».



▲Projection "Les maux de notre alimentation", documentaire sur les questions de respect des droits humains, du rôle des multinationales et de l'agro-industrie, de l'impact des pesticides sur la santé humaine et celles des écosystèmes ... en prenant exemple sur la culture de bananes en Equateur) (proposé dans le répertoire du Festival Alimenterre).



◀Après-midi jeux avec le Secteur Jeunes «Le Loup-garou d'Amazonie» pour prendre conscience des atteintes aux droits humains et à l'environnement dans la forêt amazonienne ; identifier les causes et conséquences de la déforestation.

Buffet des Pays : 40 recettes-21 pays représentés : de la cuisine à la dégustation, dans une ambiance conviviale et musicale qui nous a fait voyager. ▼



▲Représentation de «Requiem for a Smartphone», ce spectacle offre un regard critique sur l'extractivisme à travers trois récits de vie au sein d'une mine de coltan de la région du Kivu en République Démocratique du Congo. Cette œuvre poétique et brutale nous invite à nous questionner sur la conséquence de la sur-numérisation de nos sociétés.





Une folle aventure : Organiser un séjour de vacances à Hausach, en Allemagne !

Les villes d'Arbois et d'Hausach, en Allemagne, ont fêté en 2024 leurs « 50 années de jumelage ». Cette coopération de longue date a permis de nombreuses rencontres et a contribué à nourrir une amitié entre les habitants et habitantes et à la réconciliation franco-allemande.

Quant à lui, le Secteur Jeunes municipal d'Arbois tente, de manière audacieuse, de créer des ponts entre la vie locale foisonnante de possibles et les envies des jeunes. La mobilité en Allemagne, notamment à Hausach, est actuellement source d'un vif intérêt, et d'un désir profond des adolescents.

Mais plutôt que de parler à leur place, voici comment ont répondu Charlotte, Saba et Lou à la question suivante :

Pourquoi veux-tu partir en Allemagne ?

« Parce que je fais Allemand et que j'adore l'Allemagne. Il y a beaucoup de choses en Allemagne que l'on n'a pas ici. Comme un géant marché de Noël ! » „Weil ich Deutsch in der Schule lerne und Deutschland mag. Es gibt viele Dinge in Deutschland, die wir hier nicht haben z.B. riesige Weihnachtsmärkte“ . - Charlotte.

« Pour renforcer notre culture, apprendre d'autres choses. Des choses sur la culture du pays. » Um uns zu bilden und um neue Dinge über die Kultur des Landes zu entdecken. - Saba.

“Pour découvrir des nouvelles traditions, la culture. Et tester des nouvelles choses. “ „Um neue Traditionen und die Kultur zu entdecken. Und um neue Dinge auszuprobieren.“ - Lou.

Ainsi, le samedi 30 novembre, lors de la venue d'une quarantaine d'allemands et allemandes dans le cadre du jumelage, un concert de rock était organisé à l'Espace Pasteur. Le Secteur Jeunes y a participé, en tenant un stand buvette/petite restauration. Via cette action d'autofinancement, l'enjeu était avant tout de leur permettre de commencer à créer du lien, à se projeter, à rêver...

Il a été question, cette journée-là, de cuisiner, de s'organiser ensemble, d'aménager un bar, de faire de nombreuses vaisselles, de faire vivre un espace buvette/ restauration, de s'adresser à des adultes, en français et en allemand, de faire des créneaux bénévoles, de gérer la caisse...Et puis de tout ranger, car cela fait aussi partie du projet ! Vous l'aurez compris, cette journée a été foisonnante d'idées, d'initiatives, de surprises !

Faire équipe au service d'un projet qui a du sens permet de se dépasser, de réfléchir son rapport à l'autre, tout en développant de nouvelles connaissances et compétences.

Pour l'équipe d'animation, il s'agit bien de réunir les conditions de la coopération et de l'organisation collective, au service d'un intérêt

primordial : l'émancipation ! Rassurez-vous, il a également été question de gestion de conflits, de sentiment d'injustice, de répartition du travail... Mais c'est bien en éprouvant par soi-même que l'on mesure réellement la portée de ses actes, que l'on apprend à se situer dans un groupe avec ses forces et ses faiblesses, et que l'on trouve les moyens de traiter les problématiques... Cela s'appelle tout simplement, continuer de grandir...

Aujourd'hui, le projet de départ à Hausach est en construction. Il est prévu pour les vacances de février. Il est question de vivre et peut-être même de participer et de défiler au carnaval de la ville, une «institution» là-bas !

Il est également prévu d'organiser des rencontres avec de jeunes allemands et allemandes, de découvrir la ville et son histoire, et, entre nous, d'avoir du temps libre, car les vacances, c'est aussi fait pour ça !



Des aides spécifiques pendant 3 ans pour rénover l'habitat

Les projets cibles du plan habitat durable :

Les programmes d'aide à l'habitat, tels que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et le Programme d'Intérêt Général (PIG), visent à améliorer les conditions de logement dans plusieurs domaines sur l'ensemble de la commune :

- **Vacance** : Réhabilitation des logements vacants pour les remettre sur le marché.
- **Insalubrité** : Travaux pour rendre les logements salubres et sécurisés.
- **Énergie** : Amélioration de l'efficacité énergétique des logements (isolation, remplacement de menuiseries, chaudières, décarbonation des systèmes de chauffage, etc.).
- **Autonomie** : Adaptation des logements pour les personnes âgées ou à mobilité réduite (installation de douches à l'italienne, rampes d'accès, etc.).
- **Amélioration du bâti ancien** : fusion de 2 petits logements pour la création d'un grand, création d'extérieur, installation d'ascenseur, rénovation de façades.

Plusieurs financeurs sont mobilisables : L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (CCAPS), la Commune d'Arbois, la Fondation du Patrimoine, les caisses de retraites.

Les aides communales pour la réhabilitation des façades ont évolué suite au conseil municipal du 19 décembre 2024

Après un an de mise en œuvre, un bilan a été réalisé et a conduit à faire évoluer les aides destinées à la réhabilitation des façades.

Ainsi, l'isolation de la façade en même temps que la réalisation des travaux n'est plus obligatoire. Par contre, il faut que le bâtiment dont les travaux de façade sont subventionnés justifie de l'atteinte d'une étiquette énergétique E minimum au moment de la demande de paiement de la subvention.

Par ailleurs, le périmètre des bâtiments éligibles s'est étendu à l'ensemble du périmètre du programme de l'Opération de Revitalisation du Territoire / Petite Ville de Demain (ORT / PVD) qui est aussi le périmètre où s'applique le programme OPAH.

Enfin, la végétalisation des façades est également éligible, sous certaines conditions.

L'ensemble de ces modifications est rétroactif : tous les porteurs de projets qui répondent à ces critères et qui

- auraient déposé une déclaration préalable de travaux après le 1^{er} janvier 2024 et qui ont réalisé leurs travaux ou sont en cours,

ou

- avaient déposé leur dossier de demande de subvention façade et qui n'étaient pas éligibles avec les anciens critères, et n'ont pas réalisé leurs travaux,

peuvent solliciter la subvention façade (sous réserve qu'ils déposent leur dossier de demande de subvention **complet** au Guichet Unique Habitat avant le 15/04/2025).

Le Guichet Unique Habitat

Pour bénéficier de ces aides, il est essentiel de passer par le **guichet unique de la CCAPS**. Ce service centralisé offre des informations neutres et gratuites, et accompagne les propriétaires dans leurs démarches. Il est impératif de contacter le guichet unique avant de demander des devis pour les travaux.

Les permanences sont accessibles à Arbois, Poligny et Salins-les-Bains, sur rendez-vous, via :

- Téléphone : 06.38.25.32.66
- Mail : guichet.habitat@ccaps.fr
- Site internet : www.cc-coeurdujura.fr/vivre-et-habiter/revitalisation-et-habitat

Processus d'une demande de subvention :

1. Préparez votre dossier

Documents nécessaires :

- Justificatifs de propriété
- Devis détaillés des travaux envisagés (à obtenir après avoir contacté le guichet unique)
- Relevés de situation fiscale
- Tout autre document spécifique demandé par le guichet unique

2. Soumettez votre dossier

- Une fois votre dossier complet, soumettez-le au guichet unique pour vérification de la conformité des pièces.
- Le guichet unique transmettra ensuite votre dossier aux organismes compétents (Communauté de Communes, Commune d'Arbois, etc.) pour décision.

3. Attendez la réponse

- Les organismes examineront votre dossier et vous informeront de leur décision. Cela peut inclure des visites techniques pour évaluer les travaux à réaliser.

4. Réalisez les travaux

- Après l'approbation de votre demande, vous pouvez commencer les travaux. Assurez-vous de respecter les délais et les conditions fixées par les subventions.

5. Recevez les subventions

- Une fois les travaux terminés et vérifiés, vous recevrez les subventions accordées. Cela peut nécessiter la présentation de factures et la visite du site selon le type de travaux (façade, création d'extérieur...).

Points Importants

- **Anticipation** : commencez vos démarches le plus tôt possible pour éviter les retards.
- **Accompagnement** : le guichet unique est là pour vous aider à chaque étape, n'hésitez pas à les solliciter pour toute question ou besoin d'assistance.
- **Ne signez pas de devis avant d'en avoir eu l'autorisation par tous les financeurs.**

Vous trouverez, sur le site internet d'Arbois, le règlement des aides communales complémentaires aux programmes OPAH et PIG de la communauté de communes, ainsi que des exemples réels de plan de financement de projets concernant des propriétaires occupants ou bailleurs pour leurs travaux de réhabilitation (énergie, vacance, autonomie...) sur le territoire intercommunal.

Parce que nous avons besoin de logements de qualité, tant pour les propriétaires occupants que pour des locataires qui peinent à trouver des logements convenables, ces programmes sont mis en place pour améliorer le parc résidentiel.

Alors, pourquoi pas vous ?



Bientôt de nouveaux logements dans le bâtiment de la "prison" ?

Après plusieurs contacts infructueux, ou dont le projet ne correspondait pas aux attentes de la commune, **un porteur de projet s'est fait connaître auprès de la mairie pour l'achat et la réhabilitation du bâtiment de la prison.**

Ce porteur de projet a été rencontré à plusieurs reprises pour répondre au mieux aux attentes, à savoir :

► **Des logements adaptés pour personnes âgées non dépendantes et / ou personnes en situation de handicap, et n'ayant pas besoin de stationner un véhicule à proximité.** La commune espère aussi **permettre à des personnes âgées, habitant dans des logements trop grands et inadaptés, d'avoir accès à des logements plus petits et mieux adaptés**, et surtout situés en centre bourg. Permettant ainsi à de nouveaux arrivants sur le territoire de trouver des logements ainsi libérés et de taille suffisante, s'agissant souvent d'un point bloquant à l'installation de familles à Arbois.

► **Des logements pour de l'hébergement temporaire (stagiaires, apprentis, demandeurs d'asiles, saisonniers, logement d'urgence...) et / ou des bureaux / logements pour le CADA** pour centraliser leurs locaux actuellement éclatés sur les 3 bourgs centres, et 9 places pour accueillir des demandeurs d'asile.

Le projet proposé par l'investisseur consiste à réhabiliter l'immeuble dans son ensemble dans le but de faire, au rez-de-chaussée, des bureaux et un appartement composé de 9 petites chambres destinées à l'ASMH (mais le rez-de-chaussée peut tout aussi bien être reconfiguré en logements si cela n'aboutit pas avec l'ASMH), et dans les trois étages, 12 appartements pour personnes à mobilité réduite, personnes âgées ou personnes en situation de handicap grâce à la mise en place d'un ascenseur PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les travaux que réalisera l'investisseur concernent l'enveloppe du bâtiment (balcons qui seront agrandis, verrière, menuiseries), la pose d'un ascenseur PMR, la création à neuf des colonnes montantes (eau, électricité et VMC) et des colonnes descendantes (eaux usées), avec la pose de compteurs individuels, la pose de portes palières aux

normes. Ensuite, le porteur de projet revend les logements en l'état aux futurs propriétaires, plans d'agencement et liste complète des devis (travaux et équipements) à l'appui, pour que ces derniers réalisent les travaux à leur goût en ayant connaissance du prix global (achat + travaux).

L'ensemble des garanties sur la destination des logements (logement résidentiel pour personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de handicap), la qualité des travaux à réaliser (notamment en matière d'isolation), les prix de vente ou de loyer pratiqués, seront des clauses de l'acte de vente qui s'imposeront à l'investisseur comme aux futurs propriétaires, et ce dans la durée, de même que la non présence de places de stationnement privatives.

Suite à ces échanges, le projet a été présenté aux conseillers municipaux le 11 décembre 2024. À la suite de quoi, **le porteur de projet a fait une offre d'achat à la commune pour le bâtiment de la prison à 50 000 €.** C'est également le montant de l'estimation des Domaines, au vu de sa configuration et des contraintes. **Ainsi, c'est le prix de vente voté à l'unanimité par le conseil municipal du 19 décembre pour ce projet.** **L'ensemble des élus se réjouit à la perspective de voir ce bâtiment vacant depuis une vingtaine d'années retrouver une fonction résidentielle et répondre à un fort besoin local.**

L'ASMH (Association Saint-Michel le Haut) est une association locale qui gère de nombreux établissements dans le champ de l'action sociale (ESAT, ITEP, CHRS, MAS et le CADA).

Le CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) est géré par l'ASMH depuis 2015 sur les communes d'Arbois, Poligny et Salins-les-Bains.

Les CADA sont des dispositifs répartis sur le territoire national. Financés par l'État, ils relèvent du code de l'Action Sociale et des Familles et ont pour mission l'hébergement et l'accompagnement social et administratif des familles.



Un bilan 2024 en demi-teinte pour les musées municipaux

Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon : 1 241 visiteurs (- 33%)

Le Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon a connu une année plutôt morose, avec 1241 visiteurs. Cette baisse semble due à plusieurs facteurs : une saison touristique qui a mis du temps à démarrer (vers la fin juillet) dans l'ensemble de la région, voire du pays, notamment en raison de la tenue des jeux olympiques, la météo maussade, et une morosité ambiante due au climat politique et économique de l'été. Les touristes et habitants ont peut-être été moins attirés par le thème de l'exposition temporaire de cette année, mais le retour des visiteurs qui l'ont parcourue a été globalement très positif.

L'exposition « Missions musées ! Conserver, restaurer, acquérir » du 1^{er} juillet au 29 septembre a attiré 998 visiteurs.

Musée de la Vigne et du Vin du Jura : 6900 visiteurs (+ 21 %, année record depuis le précédent record de 2018)

Le Musée de la Vigne et du Vin du Jura a, quant à lui, vu une augmentation de sa fréquentation (augmentation constante depuis 2021). Mais la saison estivale en elle-même a été légèrement moins bonne qu'en 2023, notamment en juillet.

Pour la Percée du Vin Jaune en février 2024, il a accueilli 1200 visiteurs en deux après-midis !

L'exposition « Missions musées ! Conserver, restaurer, acquérir » du 1^{er} juillet au 29 septembre a attiré 3779 visiteurs.

Des dons et des restaurations pour les musées

Le Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon a restauré plusieurs œuvres et cadres en 2024 :

- ▷ **15 fusains d'Auguste Pointelin sont en cours de restauration** et remontage dans des cartons « passe-partout » pour améliorer leurs conditions de conservation. 6 d'entre eux ont été restaurés avant l'exposition estivale où ils ont été présentés.
- ▷ **Le tableau « Lucrèce » (XVIII^e siècle), très encrassé, craquelé, etc., est parti dans un atelier de restauration** à Lyon, son cadre quant à lui, a pris la direction de la Savoie.
- ▷ **Le panneau « Portrait d'un médecin » attribué à l'entourage d'Andréa del Sarto (XVI^e siècle) est parti au Centre de conservation et de restauration des musées de France (C2RMF) à Paris, où il a bénéficié d'une imagerie complète (radiographie, imagerie sous infra-rouge et ultra-violet). Une étude préalable à sa restauration est en cours. Son cadre est également en cours de restauration.**

Le Musée de la Vigne et du Vin du Jura a reçu le don d'une bouteille Jéroboam de forme Jura, créée par le Domaine Rolet à l'occasion du passage à l'an 2000. Cette acquisition sera régularisée auprès de la Commission scientifique régionale d'acquisition (obligation légale depuis la « loi musées » de 2002).





Une nouvelle extension de la Zone d'Activité Commerciale de l'Éthole

La communauté de communes lance une nouvelle phase d'extension de la Zone d'Activité Commerciale de l'Éthole, en janvier 2025, pour offrir de nouveaux terrains viabilisés permettant le développement et l'accueil de nouvelles activités économiques sur le territoire d'Arbois.

En effet, les 20 parcelles aménagées lors des 2 premières phases réalisées en 2014 et 2017, représentant 63 000 m², ont à ce jour toutes été commercialisées.

Divers projets économiques ont ainsi pu se concrétiser dans différents secteurs d'activités : bâtiment / travaux publics, artisanat, petite industrie, services, commerces et même, plus récemment, l'installation d'une Maison de Santé et d'une caserne de pompiers.

Sur un rythme de commercialisation soutenu, la dernière parcelle a été vendue début 2022, témoignant ainsi de l'attractivité de cette zone. Depuis cette date, plusieurs prospects ont déjà manifesté leur intérêt pour acquérir une parcelle.

Dans le même temps, **la communauté de communes prend acte de la réglementation qui vise à limiter l'extension du foncier et donc de la raréfaction des terrains. C'est pourquoi, la commercialisation des nouveaux terrains est dorénavant davantage soumise à des critères de sélection** : création d'emplois, activités non encore présentes sur le territoire ou développement d'activités en lien avec les filières existantes. Par ailleurs, des critères environnementaux sont pris en compte : optimisation du foncier, incitation à l'installation de panneaux photovoltaïques et gestion de l'eau à la parcelle.

Chaque candidat doit remettre à la communauté de communes auprès du service économie (f.pierre@cc-aps.fr) un dossier de candidature, précisant son projet et ses enjeux, qui sera étudié par la commission économique.

Aussi, pour répondre à des demandes respectant les critères de sélection, les élus communautaires ont décidé d'engager une nouvelle tranche de travaux.

Après la réalisation des fouilles archéologiques à l'été 2024 pour un montant de 430 245 € HT, la viabilisation de 8 à 12 nouvelles parcelles débutera en janvier 2025 sur une surface cessible de 4,5 ha : prolongation des voies, réseaux secs et humides, plantations... pour une dépense de 2.200.088 € HT, plus les honoraires de maîtrise d'œuvre et les frais de géomètre.

Les ouvrages nécessaires à une bonne gestion de l'eau, notamment l'aménagement du Ru de Rosière, sont prévus dans les travaux.

Le volet hydraulique et l'intégration paysagère sont prégnants dans la réalisation de ce projet.

Les nouveaux commerces installés en 2024 !



La Cuvée Numérique – 1 route de Lyon

Boutique d'informatique : ordinateurs neufs ou reconditionnés, accessoires et consommables. Réparations, devis, cyber-café...

Du mardi au samedi : 9h-12h30 / 14h-19h / Dimanche et lundi : Fermé

Contacts : 06 95 17 75 65 / contact@arbois.net

www.lacuveenumerique.fr/



Restaurant Le Clos Alice – 4 route de Besançon

Savourez une cuisine gastronomique lors d'un repas au restaurant du Clos Alice.

Il est également possible de privatiser le restaurant pour vos événements familiaux ou professionnels.

Horaires variables au fil des saisons.

Contact au 03 39 54 04 04 ou consulter le site internet www.leclosalice.com



Mademoiselle M – 6 rue Mercière

Boutique de prêt à porter Homme & Femme

Du mardi au samedi : 9h30-12h / 14h-19h / Dimanche et lundi : Fermé

Contacts : 06 48 05 95 88 / mademoiselle.039m@gmail.com



Pâtisserie Mattieu Jacoulot – 7 rue de l'Hôtel de ville

Installé à Salins-les-Bains, le maître-artisan pâtissier M.

Jacoulot s'est installé à Arbois avec pâtisseries, chocolats et produits salés (salon de thé)

Du mardi au samedi : de 8h30 à 18h30 / Dimanche et lundi : Fermé

Ouvert tous les jours durant la saison estivale.

Contacts : 03 84 66 07 71 / patisseriejacoulot@gmail.com

www.patisseriejacoulot.fr



Restaurant « Le Circus » – 43 rue Faramand

Cuisine française, de saison, produits locaux.

Dîner 19h30 – 21h : du mardi au samedi / Déjeuner 12h –

13h30 : du vendredi au samedi / Comptoir 16h30 – 23h : du

mardi au samedi / Fermé dimanche et lundi

Contacts : 03 84 73 39 66 / circus.arbois@gmail.com

www.restaurantcircus.fr/



Galerie Mylène Lebois – 12 Petite Place

Exposition permanente d'illustrations de façade, des environs mais pas uniquement, affiches touristiques. Achat de tableaux, de cartes postales et de marque-pages.

Commande d'illustration personnalisée : la façade de sa maison, une vue de sa ville ou de son village.

Du mardi au samedi : de 15h à 19h

Contact : 06 40 58 71 22

mylene.illustrations@gmail.com



Le Local de Charlotte – 2 rue de la Bergère

Café cantine, cuisine maison – produits locaux et du jardin.

(Café, boissons, petit-déjeuner, plat du jour, snacking, dessert)

Du lundi au samedi : de 8h à 14h / Sur place ou drive

(livraison du mardi au vendredi)

Contact : 07 45 05 83 85



Les Petites Arcades – 22 grande rue

Bistro-bar – Burger sur place et à emporter

Du mercredi au dimanche : de 8h à 23h / Lundi et mardi : Fermé

Contact : 03 63 86 02 65



Actu Immo

Lauren Parrod ACTU IMMO, agent immobilier local et indépendant pour les projets immobiliers de vente ou d'acquisition. Secteur d'ARBOIS, POLIGNY, SELLIERES et MOUCHARD. Estimation gratuite du bien et conseils adaptés à chaque projet.

Contact : 06 25 46 14 40 / lauren@actu-immo.net



Marie Wood – 35/37 rue de Courcelles

Ateliers-boutique bijoux en bois précieux recyclés, hautes fantaisies et autres surprises !

Du mardi au samedi : de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30

Contact : 06 61 42 94 44

marie.woodwork@gmail.com

www.mariewoodwork.com



La table de Pierre – Domaine de la Pinte – Chemin de la Capitaine, RN83

La Table de Pierre est une expérience œnotouristique en proposant une journée personnalisable comprenant une visite guidée du domaine, une dégustation commentée des vins, un repas en accord avec les vins du domaine, et une découverte des vignes.

Contact : 06 89 90 32 45

Quelques événements qui ont clôturé l'année 2024 !

RETOUR SUR



↑7 septembre : fête du Sport



↓6 novembre : Spectacle Mi-scène

←6 octobre : fête de la courge



↑20 octobre : Concert Fauré par le Choeur Opus 39



↑Actions dans le cadre d'Octobre Rose



↓Cérémonie du 11 novembre



↑8 novembre : Concert du Moulin de Brainans à la salle des fêtes «Picon Mon Amour»



↑9 - 10 novembre Concerts « Festival Chansons d'Automne »



←23 novembre : Trail Nocturne



↑30 novembre : Marché de Noël Petite Place



↑6 & 7 décembre : Téléthon

↓8 décembre : spectacle de Noël "Green Fabrik"



↓23-24 novembre : 50 ans de jumelage avec Hausach, hommage aux deux fondateurs Constant Chauvin et Manfred Kienzle



Chers Arboisiennes, chers Arboisiens, avec la nouvelle année, nous vous adressons, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de Belle et Heureuse Année 2025.

Nos souhaits de réussite à nos commerces et nos entreprises qui par les initiatives et les projets de leurs dirigeants et de leurs salariés apportent un dynamisme économique essentiel et animent notre ville. À nos vigneron·nes qui avec passion et beaucoup de travail doivent faire face aux caprices de la nature, nous souhaitons une belle récolte 2025.

Nous adressons nos vœux et nos remerciements à tous les bénévoles du monde associatif qui avec enthousiasme permettent les nombreuses activités festives, culturelles, sportives, caritatives qui font briller notre cité. Vœux sincères et grand merci à tous les soignants qui accompagnent les malades et nos aînés à l'EHPAD ou chez eux.

2025 est la dernière année complète du mandat municipal et à en croire les 6 démissions dans l'équipe majoritaire sur 18 conseillers en moins de 5 ans, il semblerait que la vie d' élu ne soit pas un long fleuve tranquille. Dans l'histoire de la vie politique municipale arboisienne, ces départs sont inédits, comment peut-on les expliquer ? Nous connaissons la réponse pour certains, l'un d'eux nous avait demandé de lire sa lettre de démission qui stipulait un désaccord total avec l'équipe majoritaire.

Il faut aussi s'interroger : être un élu de la République c'est un engagement à participer aux conseils municipaux, aux réunions, aux cérémonies patriotiques, répondre aux citoyens lors de permanences en mairie plutôt que sur rendez-vous qui selon certains habitants semblent bien compliqués à obtenir...

La démocratie participative voulue par l'équipe majoritaire, après 5 ans, ne semble pas convaincre : les participants ont quitté les tables de quartiers, aucun projet n'a émergé, les réunions de plusieurs comités consultatifs qui travaillent selon la commande de Madame la Maire sont inexistantes et ont déçu leurs participants.

Évoquons aussi la journée citoyenne qui réunissait de très nombreux bénévoles autour de plusieurs chantiers dans une ambiance conviviale. Même si, en 2024, a eu lieu, une matinée de décolmatage du tuf de la Cuisance impulsée par l'association de pêche locale.

Et que dire des finances, les réserves étaient vertueuses... les projets instruits avant 2020 ont abouti avec l'équipe majoritaire actuelle. Pour autant, la reprise de la compétence sportive par la ville, les nouvelles études lancées entraînant des changements majeurs ont conduit à des enveloppes budgétaires en expansion ! On peut s'interroger sur l'avenir financier d'Arbois. L'examen des comptes administratifs 2024, du rapport d'orientation budgétaire et des budgets primitifs 2025 nous permettra sans aucun doute, de répondre à vos inquiétudes, d'autant que le budget chaufferie est encore très flou.

Belle Année 2025 dans la paix, la sérénité et la santé à vous tous chers habitants d'Arbois .

Martine Pingat, Philippe Bruniaux, François Marti, René Molin

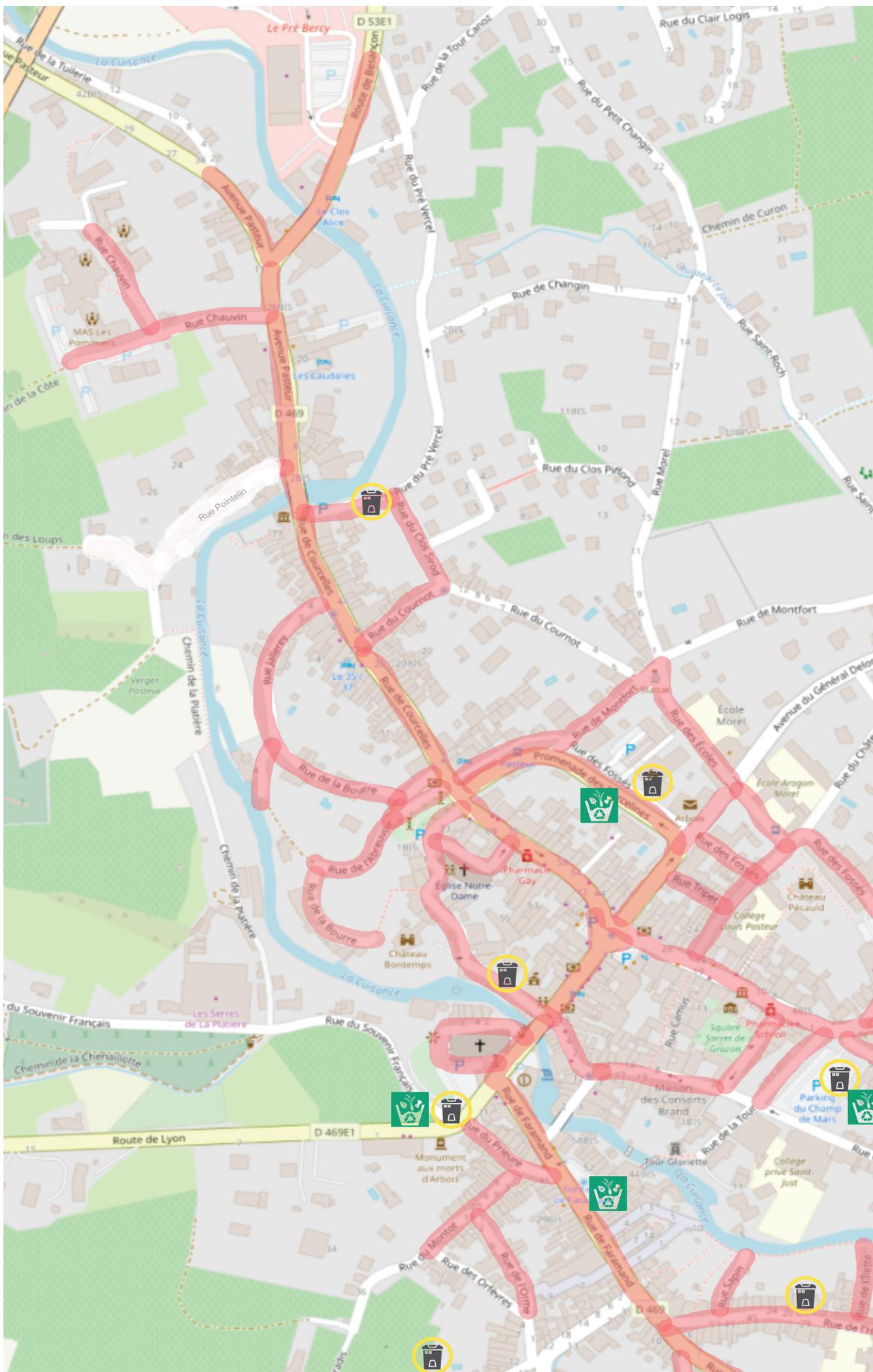
Christine Château, conseillère municipale hors liste, présente à toutes et tous les Arboisiens une belle année 2025.

Agenda des événements



Retrouvez tous les événements de l'année sur l'agenda de poche Arbois 2025 (des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la mairie) et sur www.arbois.fr/agenda/

ORDURES MÉNAGÈRES



calendrier 2025 de collecte des ordures ménagères



Collecte du bac de tri les jeudis des semaines paires		Collecte du bac Ordures Ménagères tous les mardis matin
janvier	jeudi 09 ; 23	mardi 07 ; 14 ; 21 ; 28
février	jeudi 06 ; 20	mardi 04 ; 11 ; 18 ; 25
mars	jeudi 06 ; 20	mardi 04 ; 11 ; 18 ; 25
avril	jeudi 03 ; 17	mardi 01 ; 08 ; 15 ; 22 ; 29
mai	jeudi 1er mai avancée au mercredi 30 avril jeudi 15 jeudi 29 mai avancée au mercredi 28 mai	mardi 06 ; 13 ; 20 ; 27
juin	jeudi 12 ; 26	mardi 03 ; 10 ; 17 ; 24
juillet	jeudi 10 ; 24	mardi 01 ; 08 ; 15 ; 22 ; 29
août	jeudi 07 ; 21	mardi 05 ; 12 ; 19 ; 26
septembre	jeudi 04 ; 18	mardi 02 ; 09 ; 16 ; 23 ; 30
octobre	jeudi 02 ; 16 ; 30	mardi 07 ; 14 ; 21 ; 28
novembre	jeudi 13 ; 27	mardi 04 ; 18 ; 25 mardi 11 novembre reportée au mercredi 12 novembre
décembre	jeudi 11 jeudi 25 décembre avancée au mercredi 24 décembre	mardi 02 ; 09 ; 16 ; 23 ; 30

La collecte du bac gris de la zone industrielle et du quartier Champeroux est effectuée le vendredi après-midi.

CENTRE- VILLE

Toutes les semaines le jeudi matin	Toutes les semaines le vendredi
JOURS FERIES	JOURS FERIES
jeudi 1er mai collecte avancée au mercredi 30 avril jeudi 08 mai collecte avancée au mercredi 07 mai jeudi 29 mai collecte avancée au mercredi 28 mai jeudi 25 décembre collecte avancée au mercredi 24 décembre jeudi 1er janvier 26 collecte avancée au mercredi 31 décembre 25	vendredi 15 août collecte avancée au mercredi 13 août

HLM et GROS PRODUCTEURS

Toutes les semaines le jeudi matin	Toutes les semaines le mardi et le vendredi
JOURS FERIES	JOURS FERIES
jeudi 1er mai collecte avancée au mercredi 30 avril jeudi 08 mai collecte avancée au mercredi 07 mai jeudi 29 mai collecte avancée au mercredi 28 mai jeudi 25 décembre collecte avancée au mercredi 24 décembre jeudi 1er janvier 26 collecte avancée au mercredi 31 décembre 25	vendredi 15 août collecte avancée au mercredi 13 août mardi 11 novembre collecte reportée au mercredi 12 novembre